

ECOLE MATERNELLE D'ALLEREY-SUR-SAÔNE
Compte-rendu du conseil d'école n°1 : Mardi 3 novembre 2015

Début de la séance à 18h

Membres présents : Madame MARCHAND, directrice

Mesdames SCHAEFFER et BAUTHENEY, enseignante
Monsieur CHATRY, maire de St Martin en Gâtinois
Monsieur DESCHAMPS, adjoint au maire d'Allerey-sur-saône
Madame DUPUY, représentantes de parents d'élèves

Membres excusés : Monsieur ENEE, Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône
Monsieur RAYMOND, maire de Saint-Gervais-en-Vallière
Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Madame SERRIGNY, représentante de parents d'élèves

L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT

1/ Le conseil d'école

Dans chaque école est institué un Conseil d'école qui se réunit 3 fois par an. Il est composé des membres suivants :

- le directeur d'école, président ;
- le(s) maire(s) ou son (ses) représentant(s) désigné par le Conseil municipal ;
- les enseignants de l'école et les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions de Conseil ;
- un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, choisi par le Conseil des maîtres de l'école ;
- les représentants de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus au mois d'octobre ;
- le délégué départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) chargé de visiter l'école ;
- l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription

Le Conseil d'école permet de recueillir les avis de tous en vue d'améliorer la vie quotidienne à l'école (problèmes de sécurité aux abords de l'école, fêtes diverses, travaux de réfection et d'aménagement...).

A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé. Un exemplaire sera affiché à l'école et distribué à chaque famille.

Il sera également consultable sur le site de la mairie d'Allerey-sur-Saône : www.allerey-sur-saone.fr.

2/ Compte rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre 2015. Nous avons deux candidates qui ont donc toutes été élues comme titulaires: Mme DUPUY et Mme SERRIGNY. Sur 84 électeurs, 62 ont voté (presque 75%, dont 6 votes nuls ou blancs).

3/ Adultes, classes, effectifs pour l'année 2015-16

- J'ai en charge la classe de MS-GS, avec l'aide de Mme Vernay, ATSEM. J'assure également la direction de l'école.
- Mme Schaeffer a en charge la classe de PS-GS, avec l'aide de Mme Bernard, ATSEM (actuellement remplacée par Mme Gumiel). Mme Schaeffer travaillant à temps partiel, elle est complétée par Mme Bautheney.

- Mme Cuzzi, AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) est affectée sur notre école 10h par semaine.

Effectifs: un total de 47 élèves (venant principalement des communes de Allerey-sur-Saône, Saint-Martin-en Gâtinois et Saint-Gervais-en-Vallière) répartis sur 2 classes: - PS-GS: 23 élèves (15 PS, 8 GS)

- MS-GS: 24 élèves (12 MS, 12 GS)

4/ Péri-scolaire:

- Les TAP (temps d'activités périscolaires) sont organisés de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans les locaux de l'école maternelle. Les parents ont pu inscrire leur enfant à l'année si leur planning est régulier. Dans le cas contraire, ils doivent inscrire leurs enfants en fin de mois pour le mois suivant.

- En cas de retard exceptionnel des parents pour récupérer leurs enfants le soir, ceux-ci seront dirigés dans un premier temps vers les activités périscolaires gratuites, puis vers la garderie. Les parents devront donc régulariser leur situation à postériori en se procurant un ticket pour la garderie auprès de la mairie.

- Modalités d'inscriptions à la cantine: fournissez-nous un ticket le matin. Pensez-bien à le remettre **en main propre** à l'adulte à qui vous confiez votre enfant (responsables garderie, bus, ATSEM); ou à signaler si l'enfant mange sans ticket.

5/ Point sur l'organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les séances d'APC sont organisées par les enseignantes après la classe, de 15h45 à 16h30, le mardi et le jeudi. Les enfants sont accueillis, par petits groupes, sur une courte période (7 séances pour les MS, 10 pour les GS). Les parents des enfants concernés sont prévenus avant le début des périodes par l'intermédiaire du cahier de liaison.

6/ Le budget: crédits scolaires, compte OCCE

Le crédit scolaire alloué par la Mairie d'Allerey-sur-Saône pour l'année 2015 était de 3 640€. Il sert à financer les fournitures scolaires des enfants. Au 1er octobre, il nous restait 2334,28 € de cette somme.

L'école est affiliée à l'Office Central de la Coopérative de l'Ecole (OCCE). Un compte bancaire contrôlé par cet office, est alimenté par des dons, des subventions des collectivités locales et des actions d'autofinancement de l'école.

Cet argent sert à enrichir le quotidien de la classe (sorties, achats de livres, de jeux pédagogiques, d'ingrédients pour les recettes de cuisine...). C'est Mme Schaeffer qui est responsable de la coopérative scolaire pour notre école.

En début d'année scolaire, le solde de ce compte était de 1155,66 €.

Il a déjà été procédé à un appel à don des parents, cette participation restant facultative et libre. Cet appel à don a permis

de récolter la somme de 602 €. Les parents pourront renouveler leur don s'ils le souhaitent au cours de l'année scolaire. Nous avons également reçu une participation de 1078 € par l'Association L'art et Craie, ainsi qu'une participation de 175 € par la mairie de St Martin en Gâtinois, nous les en remercions.

Les plus grosses dépenses engagées ont été l'achat de matériel éducatif, l'affiliation à l'OCCE, et le versement d'un acompte pour la sortie prévue au Galopin. Au 3 novembre, le solde de ce compte était donc de 1984,43 €.

7/ Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur, modifié à l'article 2, est voté à l'unanimité par les membres du Conseil d'Ecole.

LES PROJETS

1/ Le projet d'école

Dans la circonscription, compte tenu des profondes modifications qui se font autour de l'école actuellement (horaires et programmes), nous allons cette année nous préparer pour un nouveau projet d'école, plus proche des besoins des élèves, qui sera élaboré l'année prochaine.

2/ Les projets de classe:

– Les deux classes de l'école sont inscrites à l'opération Ecole et Cinéma. Les premières séances auront lieu le 03 et le 08 décembre, le matin, au cinéma Axel à Chalon-sur-saône.

– Nous souhaitons également poursuivre le projet "bibliothèque" engagé l'an passé, avec les deux classes de l'école dans le cadre duquel les élèves se rendront régulièrement à la bibliothèque de Verdun sur le Doubs.

– Enfin, nous renouvelerons le projet "classe ouverte", soirée pendant laquelle nous ouvrons les classes aux élèves et à leurs parents, afin que les enfants puissent présenter leur environnement, le matériel de l'école, les affichages,... à leurs parents. La première soirée de ce type devrait avoir lieu en décembre.

3/ Les projets de cycle:

– **Décloisonnement:** Les élèves de grande section décroisonnent tous les après-midi de 13h45 à 14h15 et sont divisés en demi-groupes dans les deux classes pour les activités de phonologie et de langage oral pendant que les élèves de petite et de moyenne sections font la sieste.

Les élèves de moyenne section et grande section décroisonnent tous les après-midi de 14h30 à 15h15 pendant que les élèves de petite section font la sieste: ils sont divisés en 4 groupes mixant MS et GS, pour des activités de découverte du monde (découverte de la matière, des objets, du vivant et de l'environnement) et d'arts visuels.

– A l'occasion des fêtes de fin d'année: un spectacle sera offert par la Coopérative scolaire aux enfants de l'école maternelle. Un goûter de Noël sera également offert aux enfants par la Coopérative scolaire le matin du vendredi 18 décembre 2015. A cette occasion, les enfants auront la visite surprise du père Noël qui amènera des jeux pour l'école.

– Le 6 juin, nous effectuerons une sortie scolaire au centre équestre Le Galopin, à Brazey en plaine, où les enfants pourront s'initier à l'équitation, à la voltige, mais aussi découvrir les soins apportés aux poneys et faire une balade en calèche. De plus amples informations seront données ultérieurement.

4/ Les projets de financement de la coopérative scolaire:

Seront proposées cette année : - Des photos individuelles et/ou avec les frères et sœurs scolarisés à l'école maternelle.

- des photos de classe qui seront prises en fin d'année scolaire.

- Une vente de roses des sables réalisées par les enfants, avant les vacances de Noël.

REMERCIEMENTS ET BESOINS

Nous remercions la mairie: - pour l'achat et l'installation de la nouvelle cuisinière et du chalet pour les jeux extérieurs.

- pour les divers petits travaux dans l'école

- pour le prêt du bus pour nos diverses sorties.

- pour les crédits scolaires

Demandes:

– Le bois du chalet travaille avec l'humidité. --> **le chalet sera peint en blanc pour résoudre ce problème.**

– Nous souhaiterions avoir un sapin naturel garni de guirlandes lumineuses dans la cour de l'école à l'occasion des fêtes de Noël comme les années précédentes.

– Nous n'avons qu'une clé pour la nouvelle entrée de la salle de motricité, il serait plus simple d'en avoir une par trousseau (besoin de 3 clés supplémentaires)

Association de parents d'élèves, L'Art et Craie :

Le bureau de l'Association se compose comme suit: - Président: Mme PRATS

- Secrétaire: Mme PERDRIER

- Trésorier: Mr ACHAIN

L'Art et Craie a prévu d'organiser plusieurs manifestations au profit des écoles d'Allerey-sur-Saône.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'Association.

QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES: Néant

La séance est levée à 20h.

La directrice,

Mme MARCHAND

